Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art

appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 18

Artikel: Oeuvres récentes de Rittmeyer et Furrer et de Moeri et Krebs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889863

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ARCHITECTVRE

SVISSE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SVISSES



REVUE BI-MENSUELLE D'ARCHITECTURE, D'ART, D'ART APPLIQUÉ ET DE CONSTRUCTION

Paraît tous les quinze jours. ⋈ ⋈ ⋈ Prix de l'abonnement 15 fr. par an. Étranger 20 fr. ⋈ RÉDACTION: D' PHIL. CAMILLE MARTIN, architecte (B.S.A.) à Genève, Cour Saint Pierre 3. Administration: L'Architecture Suisse, Rue de Bourg 8, Lausanne ::

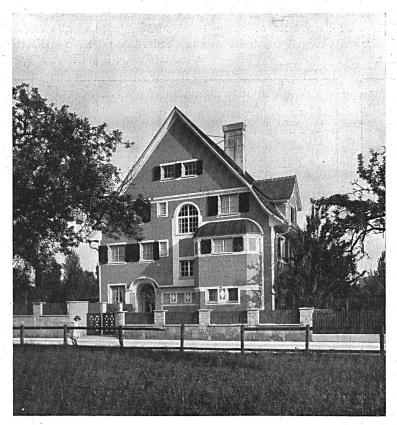
Prix des annonces: 30 cts. la ligne d'une colonne. Les grandes annonces suivant tarif spécial.

Les articles et les planches ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de l'éditeur.

Oeuvres récentes de Rittmeyer et Furrer et de Mœri et Krebs.

Une partie des illustrations de ce numéro est consacrée à une des dernières constructions édifiées par l'agence de MM. Rittmeyer et Furrer, architectes B. S. A. à Winterthour, la villa de M. Steiner-Sulzer à Winterthour, C'est une demeure

à la fois confortable et élégante, où l'on a su réunir tout ce qui fait le charme et l'agrément de la vie. En se servant de formes anciennes dans un esprit nouveau, les architectes ont créé une œuvre originale qui a beaucoup d'unité. Le toit, bien développé, encadre des pignons élancés et protège comme il convient des façades habilement traitées où l'on rencontre quelques réminiscences de l'an-



Maison Steiner-Sulzer :: Winterthour ::

Façade nord

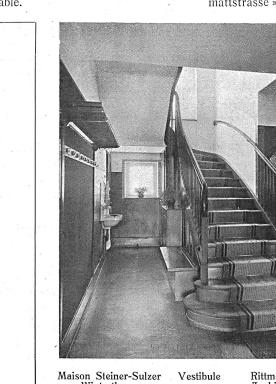
Rittmeyer et Furrer Architectes B. S. A.

cienne architecture de la Suisse centrale. Les divisions d'étages sont nettement marquées à l'extérieur. Un petit avant-corps formant « Erker » et une vérandah surmontée d'une terrasse se détachent en saillie sur le rez-de-chaussée. D'une manière générale, les façades reflètent très fidèlement les dispositions intérieures; les pièces les plus importantes ont trouvé place du côté du midi, les locaux de service sont répartis derrière les autres faces. La terrasse aménagée autour de la maison donne à celle-ci plus de valeur et d'indépendance; le jardin de son côté présente des aspects très variés.

De même que l'extérieur, l'intérieur a été aménagé avec un réel souci de confort, il présente un aspect vraiment distingué. Les pièces ont des dimensions et des proportions agréables; elles sont décorées avec modération, mais avec bon goût. La cheminée d'angle du hall est un exemple de solution très satisfaisante, au point de vue artistique; avec des moyens très simples, l'architecte a su donner une impression de grand confort, en employant simplement des matériaux de choix, il a créé une atmosphère de distinction et de richesse. Ces mêmes effets se retrouvent dans les autres pièces qui témoignent ainsi à la fois du grand sens artistique de l'architecte et du goût averti du propriétaire qui s'est fait construire une demeure semblable.

La villa Bachmann, à Meggen près de Lucerne, construite par MM. Mæri et Krebs, architectes B. S. A. à Lucerne, est d'un genre plus simple. C'est une maison en bois, d'aspect très agréable, qui a bien le caractère des anciennes maisons lucernoises. Elle occupe une situation magnifique au bord du lac. Ici encore un toit puissant protège la maison; la façade du côté du lac avec ses nombreuses fenêtres, son «Erker» qui flanque l'un des angles, est aménagée de façon à pouvoir profiter le plus possible du magnifique panorama. En outre, une terrasse et un jardin descendant en pente douce jusqu'à la rive permettent aux habitants de jouir pleinement d'une situation incomparable. L'intérieur est traité avec une simplicité élégante qui convient à merveille au caractère de la résidence estivale. Tout en restant attaché aux formes rustiques et en demeurant fidèle au type du chalet, les architectes ont dû tenir compte des exigences plus raffinées et plus complètes d'un citadin moderne. Dans ce cas aussi, la simplicité des formes est rehaussée par la belle qualité de la matière.

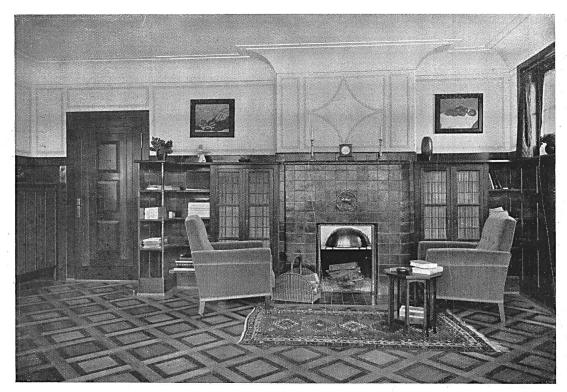
Les mêmes architectes ont eu à résoudre un problème bien différent, lorsqu'on les a chargé de construire une grande maison locative dans la ville même de Lucerne, le long de la « Rigistrasse ». à l'endroit où cette rue se détache de la « Gsegnettmattstrasse », dans un quartier qui n'est certes pas



Winterthour

Rittmeyer et Furrer Architectes B. S. A.





Maison Steiner-Sulzer :: Winterthour ::

Hall

Rittmeyer et Furrer Architectes B. S. A.

embelli par les hôtels environnants, mais où le prix du terrain est déjà fort élevé. Il fallait donc tirer le meilleur parti possible d'une parcelle de grande valeur qui offre, par surcroît, une pente très marquée. Une des difficultés du problème consistait dans la façon de traiter les substructions qui étaient nécessaires, du côté de la « Rigistrasse ». Grâce à la présence d'une terrasse et d'une pergola, le niveau de la rue paraît beaucoup plus élevé qu'il ne l'est en réalité. Ainsi l'effet désagréable que produit toujours une grande maison, posée sur un socle d'une certaine hauteur, est en partie atténué. En outre, une partie de cette terrasse est occupée par une sorte de portique dont les colonnes supportent un toit qui abrite la

porte d'entrée. La disposition intérieure des appartements nous paraît moins heureuse; néanmoins, dans son ensemble, ce hâtiment se distingue avantageusement des « boîtes à loyer » ordinaires, où l'on ne recherche pas autre chose qu'un bon intérêt des capitaux investis dans l'entreprise. Il faut saluer avec joie tous les efforts tentés pour donner un peu de caractère à la maison locative; dans ce domaine, il y a encore beaucoup à faire; maint problème attend encore sa solution. Aux progrès accomplis depuis quelques dizaines d'années dans la construction des maisons familiales, des villas, ne correspondent pas encore des progrès aussi marqués dans la construction des maisons locatives.

Doit-on enseigner l'histoire de l'art?

En posant ici cette question, je tiens à dire d'emblée que je n'ai pas l'intention de la résoudre en me plaçant à un point de vue général. Je veux considérer seulement l'enseignement élémentaire et plus spécialement encore l'enseignement dans les écoles d'art.

Les élèves qui fréquentent ces établissements sont jeunes; ils possèdent généralement une instruction moyenne; ils ont besoin de directions avant tout pratiques, simples, et claires. Les cours d'histoire de l'art qu'on leur destine sont censés remplir un double but. Ils doivent leur apprendre à connaître les styles historiques, les rendre capables de les appliquer aux besoins de leurs professions. Mais ils doivent avoir aussi, dit-on, une portée plus générale. Un professeur d'histoire de l'art ne peut se borner à inculquer à ses élèves des notions de fait. Il est chargé d'une mission plus